



Question acquisition de la nationalité française par naissance

Par **Man2009**, le **21/02/2009** à **11:05**

bonjour

j aimerais savoir si j ai la possibilité d acquerire la nationalité française.

je suis née en france en 1985 " Toulon ", puis je suis retourné avec mes parents au Maroc l année 1991, mes parents sont marocains.

En 2002 , avec un visa d études retourner en France chez mon oncle j étais a cette époque encore mineur et a la charge de mon oncle qui reside à strasbourg.J'ai présenté ma demande pour obtenir la nationlité française,mais sans résultat, j'étais inscrite dans une établissement pour formation professionnelle, j'ai passé des stages durant un an de residence chez mon oncle.

suivant des raisons famillier, c'est à dire d'etre jeune et fille à cette époque,loin des mes parents, c'était très difficile pour moi.

Donc je suis retourner une seconde fois au Maroc.

Je demande est ce que vu à mes conditions ou je me suis trouvé, et selon des de raisons de residence difficile et des raisons personnelles avec la famille de mon oncle à Strasbourg, je pourais une nouvelle fois d'aller avant pour demander d'acquerir la nationalité française.